

Compte rendu pour 1955

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES

I. OBSERVATIONS ET REPONSES CONCERNANT LA GESTION DE 1954

Première observation. — Vu le mauvais état actuel des locaux de l'Ecole cantonale de dessin, nous demandons une amélioration de ceux-ci ou le transfert de l'école dans des salles appropriées.

Réponse :

Le Département de l'instruction publique et des cultes s'occupe de la question. Dans le rapport d'août 1953 du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le programme général des travaux futurs, il est dit entre autres à la page 4 : « Cette même propriété (Mon Abri) recevrait, dans un bâtiment dont la maison actuelle serait la partie centrale (conservée comme salons de réception dont l'Etat est actuellement totalement dépourvu), l'Ecole cantonale de dessin et d'art appliqué. Cette école, fréquentée par les étudiants architectes, se trouverait ainsi à quelques minutes de l'Ecole polytechnique. A noter que le déménagement de l'Ecole cantonale de dessin libérerait le Musée Arlaud, lequel appartient en partie à l'Etat, en partie à la commune de Lausanne et permettrait une vente intéressante. »

Ce transfert de l'Ecole cantonale de dessin et d'art appliqué est prévu en deuxième étape.

Deuxième observation. — Nous invitons le Conseil d'Etat à faire immédiatement l'étude de la création d'une place de sports pour l'Ecole normale, en particulier sur le vaste terrain réservé à l'Ecole de médecine.

Réponse :

L'aménagement d'un terrain d'exercices pour l'Ecole normale figure dans le programme de concours ouvert pour l'utilisation à des fins scolaires du terrain, propriété de l'Etat, sis au nord du Collège classique cantonal. Cet emplacement est le seul à proximité de l'Ecole normale qui puisse se prêter à la destination souhaitée.

Troisième observation. — Le Conseil d'Etat est invité à rattacher la Policlinique au Département de l'intérieur.

Réponse :

La commission chargée de l'étude du statut juridique de la Policlinique médicale universitaire a été renseignée sur le vœu de la sous-commission de gestion par le professeur-directeur de la Policlinique et par le chef de service de l'enseignement supérieur et des cultes.

Quatrième observation. — Le Conseil d'Etat est invité à continuer à encourager le bon entretien des bâtiments scolaires communaux.

Réponse :

Ainsi que le relève la commission de gestion, un très gros effort a été consenti au cours des dernières années par l'Etat et par les communes en faveur de la construction et la rénovation des bâtiments scolaires.

Il est dans les intentions du département de continuer à intervenir auprès des autorités communales pour les engager à donner à leurs maîtres et à leurs élèves, avec l'appui de l'Etat, des locaux scolaires salubres, conformes en tous points aux exigences de l'hygiène scolaire.

Cinquième observation. — Nous invitons le Conseil d'Etat à étudier une augmentation de la subvention cantonale accordée aux communes pour le personnel enseignant.

Réponse :

Cette étude est en cours.

II. LEGISLATION

Service de l'enseignement supérieur et des cultes. — Le Grand Conseil vaudois, par la loi du 5 septembre 1955, a modifié celle du 15 mai 1916 sur l'enseignement supérieur, aux articles 10 et 16.

De son côté, le Conseil d'Etat a pris les arrêtés suivants :

Arrêté du 5 juillet 1955 modifiant le règlement général du 8 mars 1918 de l'Université de Lausanne.

Arrêté du 9 août 1955 instituant un « Fonds cantonal des monuments historiques ».

Arrêté du 18 octobre 1955 sur les assistants de l'Université de Lausanne.

Arrêté du 27 décembre 1955 sur le traitement des pasteurs de l'Eglise nationale vaudoise et des pasteurs auxiliaires.

Arrêté du 27 décembre 1955 relatif aux traitements des ecclésiastiques des paroisses catholiques du district d'Echallens.

Le Conseil d'Etat a également pris trois décisions, à savoir :

Celle du 5 août 1955 instituant des bourses spéciales pour permettre aux étudiants en lettres qui se destinent à enseigner l'allemand dans les écoles publiques secondaires vaudoises de faire un séjour d'études dans un pays de langue allemande ;

Celle du 7 octobre 1955 créant un poste de pasteur auxiliaire dans les paroisses de Curtilles-Lucens, du Sentier et de la Cathédrale à Lausanne ;

Celle du 18 novembre 1955 modifiant l'article 299 du règlement de l'Eglise nationale vaudoise.

III. JUSTIFICATION DES DEPENSES ET DES RECETTES

Année 1955

301 — ADMINISTRATION GÉNÉRALE

243 Remboursement de prestations sociales

Recettes :	Comptes	Fr.	22 483.35
	Budget	»	5 000.—
	<i>Excédent</i>	Fr.	<u>17 483,35</u>

Augmentation de recettes imprévisibles.

Remboursement, part de l'Etat, de diverses contributions à la caisse de pensions de l'Etat de Vaud.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET CULTES

304.1 — Université

177 Ecolage, finances de cours et d'examens

Recettes : Comptes	Fr.	661 310.75
Budget	»	617 000.—
Excédent	Fr.	<u>44 310.75</u>

La recette est difficile à prévoir. Elle dépend du nombre d'étudiants.

243 Remboursement de prestations sociales

Recettes : Comptes	Fr.	3 436.40
Budget	»	3 000.—
Excédent	Fr.	<u>436.40</u>

Remboursements imprévisibles.

422 Traitements du personnel occasionnel

Dépenses : Comptes	Fr.	441 047.15
Budget	»	384 600.—
Excédent	Fr.	<u>56 447.15</u>

15% du Budget

Augmentation du nombre d'assistants, en rapport avec celui des étudiants.

Application de l'arrêté du 18 octobre 1955 fixant les nouveaux traitements des assistants.

Engagement de personnel auxiliaire en attendant la repourvue de postes définitifs.

Compensé en partie par une diminution de dépenses à 304.1/421.

425 Traitements des membres du corps enseignant supérieur

Dépenses : Comptes	Fr.	1 569 087.45
Budget	»	1 563 200.—
Excédent	Fr.	<u>5 887.45</u>

Crédit insuffisant par suite du dédoublement des cours de l'Ecole de français moderne et de désignation de nouveaux lecteurs.

431 **Contribution de l'Etat à la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud**

Dépenses : Comptes	Fr.	78 004.05
Budget	»	75 000.—
<i>Excédent</i>	Fr.	<u>3 004.05</u>

Crédit insuffisant par suite de rachats imprévisibles d'années de service.

434 **Primes d'assurance contre les accidents et la maladie**

Dépenses : Comptes	Fr.	2 541.30
Budget	»	2 500.—
<i>Excédent</i>	Fr.	<u>41.30</u>

Crédit insuffisant.

521 **Abonnements et taxes téléphoniques**

Dépenses : Comptes	Fr.	24 255.80
Budget	»	24 000.—
<i>Excédent</i>	Fr.	<u>255.80</u>

Crédit insuffisant.

531 **Indemnités et frais des commissions**

Dépenses : Comptes	Fr.	10 690.70
Budget	»	9 500.—
<i>Excédent</i>	Fr.	<u>1 190.70</u>

Crédit insuffisant par suite de l'augmentation du nombre des séances d'examen résultant du grand nombre de candidats.

304.2 — **Bibliothèque et archives cantonales**121 **Loyers**

Recettes : Comptes	Fr.	7 000.—
Budget	»	—
<i>Excédent</i>	Fr.	<u>7 000.—</u>

Recette imprévisible.

252 Remboursement sur frais divers et taxes

Recettes : Comptes	Fr.	18.80
Budget	»	—
<i>Excédent</i>	Fr.	<u>18.80</u>

Recette imprévisible.

427 Allocations pour enfants

Dépenses : Comptes	Fr.	4 700.—
Budget	»	4 200.—
<i>Excédent</i>	Fr.	<u>500.—</u>

Crédit insuffisant.

431 Contribution de l'Etat à la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud

Dépenses : Comptes	Fr.	19 105.95
Budget	»	19 100.—
<i>Excédent</i>	Fr.	<u>5.95</u>

Crédit insuffisant.

521 Abonnements et taxes téléphoniques

Dépenses : Comptes	Fr.	876.85
Budget	»	800.—
<i>Excédent</i>	Fr.	<u>76.85</u>

Crédit insuffisant.

304.3 — Musées cantonaux, monuments historiques

Ecole cantonale de dessin et d'art appliqué

281 Subventions fédérales

Recettes : Comptes	Fr.	63 383.—
Budget	»	35 383.—
<i>Excédent</i>	Fr.	<u>28 000.—</u>

Subventions fédérales en faveur des travaux de restauration de divers monuments historiques. Recette difficile à prévoir. Le paiement de ces subventions est assuré par la rubrique 304.3/811.

431 **Contribution de l'Etat à la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud**

Dépenses : Comptes	Fr.	21 202.60
Budget	»	20 700.—
<i>Excédent</i>	Fr.	<u>502.60</u>

Crédit insuffisant.

521 **Abonnements et taxes téléphoniques**

Dépenses : Comptes	Fr.	3 860.75
Budget	»	3 700.—
<i>Excédent</i>	Fr.	<u>160.75</u>

Crédit insuffisant.

622 **Mobilier et matériel d'exploitation et d'enseignement**

Dépenses : Comptes	Fr.	5 045.35
Budget	»	5 000.—
<i>Excédent</i>	Fr.	<u>45.35</u>

Crédit insuffisant.

632 **Frais pour les musées, bibliothèques et collections**

Dépenses : Comptes	Fr.	56 746.74
Budget	»	56 600.—
<i>Excédent</i>	Fr.	<u>146.74</u>

Crédit insuffisant.

811 **Subventions fédérales**

Dépenses : Comptes	Fr.	51 575.—
Budget	»	23 575.—
<i>Excédent</i>	Fr.	<u>28 000.—</u>

Subsides fédéraux en faveur de travaux de restauration de divers monuments historiques. Recette comptabilisée à 304.3/281.

304.4 — Cultes

242 Remboursement de rétributions du personnel

Recettes : Comptes	Fr.	6 680.—
Budget	»	6 500.—
<i>Excédent</i>	Fr.	<u>180.—</u>

Recette supplémentaire imprévisible.

244 Remboursement d'indemnités et vacation du personnel

Recettes : Comptes	Fr.	3 775.45
Budget	»	2 500.—
<i>Excédent</i>	Fr.	<u>1 275.45</u>

Remboursement de frais par les pasteurs et les paroisses.
Recette supplémentaire imprévisible.

425 Traitements des membres du corps pastoral

Dépenses : Comptes	Fr.	2 189 255.80
Budget	»	2 180 000.—
<i>Excédent</i>	Fr.	<u>9 255.80</u>

Crédit insuffisant par suite de la création de nouveaux postes de pasteur à la charge de l'Etat, notamment ceux de pasteurs auxiliaires.

433 Contribution de l'Etat à la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud

Dépenses : Comptes	Fr.	231 706.70
Budget	»	225 000.—
<i>Excédent</i>	Fr.	<u>6 706.70</u>

Crédit insuffisant par suite de plusieurs rachats d'années d'assurance imprévisibles.

441 Indemnités diverses

Dépenses : Comptes	Fr.	12 495.45
Budget	»	10 000.—
<i>Excédent</i>	Fr.	<u>2 495.45</u>

Crédit insuffisant par suite de nombreux remplacements de pasteurs imprévisibles, pour cause de maladie et de service militaire.

445 Indemnités pour usage de véhicules privés

Dépenses : Comptes	Fr.	14 683.75
Budget	»	14 000.—
<i>Excédent</i>	Fr.	<u>683.75</u>

Augmentation du nombre de subsides de benzine aux pasteurs, pour usage d'automobiles et de motocyclettes et des frais de transport des suffragants.

513 Mobilier et machines de bureau

Dépenses : Comptes	Fr.	1 014.50
Budget	»	1 000.—
<i>Excédent</i>	Fr.	<u>14.50</u>

Crédit insuffisant.

RÉCAPITULATION

	Recettes	Dépenses
	Fr.	Fr.
304.1 Université	44 747.15	66 826.45
304.2 Bibliothèque et archives cantonales	7 018.80	582.80
304.3 Musées cantonaux, monuments historiques, Ecole cantonale de dessin et d'art appliqué	28 000.—	28 855.44
304.4 Cultes	1 455.45	19 156.20
<i>Total des dépassements</i>	<u>81 221.40</u>	<u>115 420.89</u>
Dépassement des dépenses	Fr. 115 420.89	
Dépassement des recettes	» 81 221.40	
<i>Excédent des dépenses</i>	Fr. <u>34 199.49</u>	

IV. BUREAUX DU DEPARTEMENT

Service de l'enseignement primaire. — Comme on le verra plus loin, au chapitre « Surveillance des écoles », M^{lle} Hélène Delarageaz, démissionnaire pour le 30 juin, a été remplacée par M^{lle} Irène Jacot-Descombes, nommée inspectrice de l'enseignement ménager et des travaux à l'aiguille, avec entrée en fonctions le 1^{er} juillet 1955.

V. SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DES CULTES

1. Généralités

L'année 1955 a été marquée par la revalorisation des traitements de tout le personnel de l'Etat. En particulier, conformément aux articles 10 et 16 de la loi du 15 mai 1916 sur l'enseignement supérieur, le Conseil d'Etat a fixé les nouveaux traitements des professeurs à l'Université.

C'est dans sa session d'automne que le Grand Conseil a approuvé le rapport du Conseil d'Etat sur la demande présentée par les catholiques vaudois. C'est la raison pour laquelle le budget du Département de l'instruction publique et des cultes prévoit en 1956 une somme de 200.000 francs destinée à aider les œuvres sociales et charitables catholiques dans le canton de Vaud.

En ce qui concerne les bâtiments, le Département de l'instruction publique et des cultes a préavisé favorablement pour l'achat d'un bâtiment à Clarens, destiné à devenir la cure du pasteur de la paroisse.

Le mobilier de l'aula était en fort mauvais état. La réparation aurait été très coûteuse et n'aurait pas supprimé les inconvénients qu'il présentait. Aussi, il a été complètement remplacé en automne 1955 ; il donne entière satisfaction.

Le microscope électronique acquis grâce à la générosité d'amis de l'Université a été installé dans les combles de l'immeuble de la Polyclinique médicale universitaire, à la rue César-Roux 19. Les premiers essais faits par M. Gautier, physicien, chef du Centre de microscopie électronique, ont montré que la qualité des images obtenues était insuffisante ; cela provient de la présence d'un champ magnétique intense provoqué par des câbles d'alimentation des tramways lausannois. Il sera possible cependant durant une période transitoire de le faire fonctionner, moyennant quelques aménagements. L'installation définitive du Centre de microscopie électronique se fera dans le nouvel immeuble prévu pour le Centre anticancéreux romand.

Une commission nommée par le Conseil d'Etat s'est occupée du statut juridique de la Polyclinique médicale universitaire et du Dispensaire antituberculeux. Elle a déposé en juillet 1955 un premier rapport demandant au Conseil d'Etat de prendre une décision de principe sur la forme à donner à cette institution. Trois solutions sont en effet possibles : rendre la Polyclinique totalement indépen-

dante et privée, la rattacher complètement à l'Etat, vraisemblablement au Département de l'intérieur ou encore en faire un établissement de droit public.

Dispenses de finances de cours et prêts d'honneur. — Le Département a accordé des dispenses de finances de cours à 96 étudiants et des prêts d'honneur à 56 étudiants, pour une somme totale de 44 200 francs.

2. Université

Deuils. — Au cours de cette année, l'Université a eu le regret de perdre : le 30 octobre 1954, M. Auguste Rollier, professeur honoraire ; le 24 janvier 1955, M. Léon Morf, professeur honoraire, ancien professeur ordinaire de technique commerciale ; le 4 février, M. le professeur Paolo Arcari, ancien chargé de cours de langue et de littérature italiennes ; le 27 février, M. Rodolphe Mellet, professeur honoraire, ancien directeur de l'École de pharmacie ; le 9 mars, M. Albert Barraud, professeur honoraire, ancien recteur et ancien professeur ordinaire d'oto-rhino-laryngologie ; le 11 juillet, M. Gustave Dumas, professeur honoraire, ancien professeur de mathématiques ; le 11 août, M. Jean Morin, privat docent à la Faculté de médecine et, le 18 août, M. Pierre Thévenaz, professeur ordinaire de philosophie.

Nouveaux professeurs honoraires et ordinaires. — Le Conseil d'Etat, dans sa séance du 17 décembre 1954, a nommé professeurs honoraires : MM. Jean Piaget, ancien professeur à l'École des sciences sociales et politiques, Charles Scholder, ancien professeur à la Faculté de médecine, et Louis Hegg, ancien professeur à l'École polytechnique de l'Université. Dans sa séance du 9 novembre, il a promu à l'ordinariat M. Jean Golay, professeur à l'École des hautes études commerciales.

Statistique du corps professoral. — A la fin de l'année 1954-1955, l'Université comptait 37 professeurs honoraires, 105 professeurs en exercice, dont 52 ordinaires et 53 extraordinaires, 43 chargés de cours, 35 privat docents et 6 lecteurs.

Administration générale. — Durant l'année 1954-1955, la commission universitaire a tenu 14 séances et le Sénat s'est réuni trois fois. Dans sa séance du 9 décembre 1954, le Sénat a élu M. le professeur Edmond Grin en qualité de recteur pour la période 1956-1958.

L'Université a publié les treizième, quatorzième et quinzième fascicules de sa collection « Publications de l'Université de Lausanne », **Discours officiels prononcés au centenaire de l'E. P. U. L., Installation de M. le professeur William Boven en qualité de recteur pour la période 1954-1956 et Médaille Gonin**, ainsi que le rapport annuel 1953-1954.

Le Département a donné son approbation, le 8 juillet, à une modification des articles 10 et 11 du règlement de la Faculté des sciences, remplaçant le certificat de géométrie par un certificat de géométrie et d'algèbre.

La commission universitaire a approuvé le projet de revision du règlement général de l'Université, dont le texte devra encore être soumis au Sénat. Elle a désigné une commission spéciale, chargée des intérêts professionnels des membres de l'Université et s'est préoccupée de préciser les conditions auxquelles doit être soumise l'admission par voie d'examens préalables.

La Faculté des sciences et l'Ecole de pharmacie ont été pourvues d'un secrétariat à demi-poste.

Distinctions. — M. le professeur Paul Aebischer a été l'objet d'un appel flatteur de l'Université de Liège, où il occupera pendant un semestre la chaire Franqui ; M. Daniel Aubert, privat docent, a été nommé professeur extraordinaire à la Faculté des sciences de l'Université de Neuchâtel ; M. le professeur Pierre Decker a été promu au grade d'officier de la Légion d'honneur ; M. le professeur Alfred Fleisch a reçu le Prix Marcel Benoist ; M. René Rapin, chargé de cours, a obtenu une bourse de la Fondation Rockefeller ; M. le professeur Georges de Rham s'est vu décerner les doctorats *honoris causa* des Universités de Strasbourg et de Grenoble ; M. Jean Tripod, privat docent, a été nommé professeur extraordinaire à la Faculté de médecine de l'Université nationale de Mexico ; d'autres professeurs ont été nommés membres correspondants de diverses académies et associations étrangères ou honorés encore d'autre façon.

Doctorat « honoris causa ». — Le 4 février, l'Ecole polytechnique de l'Université a conféré le grade de docteur ès sciences techniques *honoris causa* à M. Charles Scheuchzer.

Manifestation universitaire. — La cérémonie d'installation du recteur entrant en charge a eu lieu le 18 novembre 1954, conformément au programme traditionnel.

Manifestations extérieures et congrès. — L'Université s'est jointe, le 21 octobre 1954, aux autorités de la Confédération et du canton

pour célébrer le quatre-vingtième anniversaire du Général Guisan, docteur *honoris causa*. Elle s'est fait représenter à Neuchâtel, à l'inauguration des nouveaux bâtiments abritant les instituts de zoologie et de botanique. Une réception a été offerte en l'honneur du VII^e Congrès international de pathologie comparée. L'Université s'est associée par l'envoi d'une adresse à la célébration par l'Université de Columbia, à New-York, de son bicentenaire.

Plusieurs professeurs ont assisté à des congrès ou ont été appelés à donner des leçons en Suisse et à l'étranger.

Etudiants. — Au semestre d'hiver 1954-55, l'Université et l'École polytechnique comptaient 1846 étudiants réguliers et 79 auditeurs, soit 28 étudiants de plus et 27 auditeurs de moins que l'hiver précédent ; au semestre d'été 1955, 1742 étudiants réguliers et 68 auditeurs, soit 86 étudiants et 3 auditeurs de plus que l'été précédent.

L'Association générale des étudiants a été présidée par M. Hou-chang Basti ; la commission d'entraide a organisé, le 19 février, au Lausanne-Palace, son bal, qui tend ainsi à devenir traditionnel et dont le bénéfice a été supérieur encore à l'année précédente.

Le Chœur universitaire, toujours actif sous la direction de M. Carlo Hemmerling, s'est produit avec succès à Nyon, à Pully et à Nancy ; en revanche, l'Orchestre académique a dû cesser temporairement son activité, faute d'un nombre suffisant d'exécutants.

Une nouvelle société d'étudiants portant couleurs, *Lepontia*, a vu le jour, réunissant des étudiants tessinois catholiques.

L'Université a offert quatre bourses à des étudiants étrangers, trois à des Américains et une à un Allemand ; en contrepartie, quatre de nos étudiants ont pu passer une année à l'étranger.

Le fonds des subsides pour l'impression des thèses a alloué sept subsides, pour un total de 6600 francs.

Une seule peine disciplinaire — suspension — a été infligée par les autorités universitaires.

Prix et concours. — Le 3 mars, en séance publique du Sénat, l'Université a décerné cinq prix de concours, pour un montant total de 2300 francs.

Dons et legs. — Outre les dons faits directement aux facultés et écoles, et mentionnés sous cette rubrique, l'Université a reçu avec gratitude :

d'un fidèle et généreux ami de notre maison, une somme de 5000 francs ;

de la *Gazette de Lausanne*, quatre bourses d'études pour l'année 1955-56, dont l'une était couverte par un don de la Société

Shell, et l'autre par le geste digne d'estime d'un ancien bourgeois désireux de rembourser ce qu'il considérait comme une dette d'honneur.

En outre, d'innombrables dons, en espèces et en nature, sont venus répondre à l'appel lancé en faveur du Foyer universitaire, dont ils ont permis la réalisation.

CHRONIQUE DES FACULTÉS ET DES ÉCOLES QUI S'Y RATTACHENT

Leçons et conférences. — Ont présenté leurs leçons inaugurales :

M. Henri Anselmier, chargé de cours, le 28 octobre 1954, à la séance d'ouverture des cours de la Faculté de théologie, sur « Qu'est-ce que l'instruction religieuse ? » ;

M. Serge Neukomm, privat docent, le 18 décembre, sur « Hormones sexuelles et cancer » ;

M. Louis Nicod, chargé de cours, le 21 janvier 1955, sur « Rééducation des poliomyélitiques pendant la phase de récupération musculaire » ;

M. le professeur Jacques Mercanton, le 19 avril, sur « Histoire littéraire et critique » ;

M. Marcel Nicod, privat docent, le 21 mai, sur « Le nourrisson, besoins généraux » ;

M. Jean-Louis Rivier, privat docent, le 18 juin, sur « Tendances actuelles en cardiologie ».

La Faculté de théologie a reçu M. le professeur Cadier, de Montpellier, qui a fait une leçon sur Calvin et saint Augustin ; M. Müller-Duvernois, qui a fait un exposé sur la mission chrétienne chez les Juifs ; M. le professeur Schaerer, de Genève, sur Kant et la nature vivante, et M. Ch. Périer, sur les Églises d'Afrique.

La séance d'ouverture des cours de la Faculté de droit a été marquée par un exposé de M. Pierre Chavan, procureur général, sur le ministère public ; celle de la Faculté des lettres, par une conférence de M. le professeur Pommier, de Paris, docteur *honoris causa*, sur Michelet et l'architecture gothique. Les étudiants de la Faculté des lettres ont entendu des conférences de M. Nadal, professeur à la Sorbonne, sur « la Jeune Parque », de Paul Valéry, de M. le professeur Desonay, de Liège, sur Ronsard, et, en commun avec les étudiants de la Faculté de droit et de l'École des sciences sociales et politiques, une conférence de M. Raymond Aron sur « Déterminisme et liberté dans l'histoire ». M. le professeur Fourastié, de la Sorbonne, invité par l'École des sciences sociales et politiques, a parlé de l'intellectualisation de la vie sociale. Enfin, un cycle de

cinq conférences sur la Suisse, sa géographie et ses institutions, a été organisé pour les étudiants étrangers de l'Ecole de français moderne.

Faculté de théologie. — M. le professeur G. Pidoux a été remplacé, pour l'Ancien Testament et la langue hébraïque, par MM. Emile Golay, professeur honoraire, et Michel Testuz, licencié en théologie ; M. Golay a pu ainsi fêter ses quatre-vingts ans en pleine activité. La Faculté a introduit à son programme un enseignement facultatif d'hymnologie et de musique religieuse, confié à M. Roger Girard, professeur de chant au Conservatoire.

Un échange d'étudiants s'est fait avec l'Université de Marburg.

Faculté de droit. — L'enseignement du droit des assurances, dont M. le professeur Bridel avait demandé à être déchargé, a été confié à M. Pierre Petermann, docteur en droit et avocat, en qualité de chargé de cours. La Faculté a reçu, au cours du semestre d'été, M. Lawson, professeur de droit civil à Oxford.

Ecole des sciences sociales et politiques. — A la suite de la démission de M. le professeur Jacques Freymond, l'enseignement de l'histoire diplomatique a été repris par M. Georges-André Chevallaz, docteur ès lettres, en qualité de chargé de cours. Une répartition nouvelle de l'enseignement du français a été adoptée. M. Jean Meynaud, de Paris, a été autorisé à donner, à titre de privat docent, un cours d'introduction à la science politique.

Ecole des hautes études commerciales. — Pour remplacer M. le professeur Schiess, décédé l'an dernier, le Conseil d'Etat a fait appel à M. le professeur Jean Golay et à M. Henri Rieben, docteur ès sciences commerciales et économiques, nommé chargé de cours.

Institut de police scientifique et de criminologie. — Un assistant a été accordé à l'institut en la personne de M. Ivan Vuadens, diplômé en police scientifique. L'institut a reçu la visite de plusieurs personnalités suisses et étrangères.

Faculté de médecine. — M. le professeur Otto Bucher, malade pendant le semestre d'hiver, a été remplacé temporairement par M. Eber Landau, professeur honoraire. M. Robert Feissly, privat docent, ayant atteint la limite d'âge, a donné sa démission. M. Michel Dolivo, privat docent, a obtenu un congé d'un an pour un voyage d'études aux Etats-Unis. MM. Marcel Nicod et Jean-Louis Rivier ont été autorisés à enseigner en qualité de privat docents.

Faculté des lettres. — A la suite du décès, l'an dernier, de M. le professeur René Bray, dont le remplacement provisoire a été assuré au semestre d'hiver par M. Charly Guyot, professeur à l'Université

de Neuchâtel, la Faculté a procédé à une réorganisation de l'enseignement du français. Elle a fait appel à M. le professeur Gilbert Guisan et à M. Jacques Mercanton, nommé professeur extraordinaire, pour occuper les deux chaires de langue et littérature françaises. Pour remplacer M. le professeur Jacques Freymond, appelé à la direction de l'Institut universitaire des hautes études internationales à Genève, le Conseil d'Etat a nommé M. Jean-Charles Biaudet, chargé de cours, avec le titre de professeur extraordinaire. M. Jean Leymarie, chargé de cours, a également été promu professeur extraordinaire. M. Daniel Poyan, docteur de l'Université de Madrid, assume l'enseignement de l'espagnol en qualité de privat docent.

Une bourse spéciale a été instituée par le département en faveur des étudiants se destinant à l'enseignement secondaire de l'Allemagne, pour leur permettre un séjour en pays de langue germanique.

La bibliothèque de la Faculté s'est enrichie de plusieurs dons.

Cours de vacances. — La durée des cours de vacances s'est étendue, cette année, du 11 juillet au 22 octobre, prolongée d'une cinquième série de trois semaines particulièrement destinée aux étudiants qui s'inscriront à l'Université pour le semestre d'hiver. Les cours ont été suivis par 910 étudiants, auxquels s'ajoutent 120 participants américains à un séjour d'études organisé en commun par l'Université de Boston et la direction des cours de vacances de l'Université de Lausanne. C'est donc au total 1030 étudiants — 274 de plus qu'en 1954 — qui ont fréquenté nos cours pendant l'été 1955, soit 161 Suisses et 869 étrangers.

Vingt-six étudiants ont réussi les épreuves du certificat, dont 14 celles du degré supérieur.

Faculté des sciences. — M. René Gallay s'est démis de ses fonctions de privat docent et M. Roland Jaunin a été autorisé à donner, en cette même qualité, un cours de chimie organique.

Ecole de pharmacie. — A l'occasion du dixième anniversaire de sa fondation, l'Association des anciens étudiants en pharmacie de Lausanne a fait don à l'école d'une somme de 500 francs pour faciliter l'achat d'un appareil; une série de 14 volumes a été offerte à la bibliothèque de l'école par M. Pierre Thomas, docteur *honoris causa*.

ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE -

Les deux grandes préoccupations de l'exercice écoulé ont été le renouvellement du corps des professeurs et le manque de place qui s'aggrave d'année en année.

Par un fâcheux hasard, l'âge de nos professeurs est mal réparti. Une dizaine d'entre eux viennent de nous quitter ou vont nous quitter. Or, nous avons beaucoup de peine à trouver des ingénieurs

prêts à abandonner leur situation dans l'industrie, pour accepter une chaire aux conditions qui leur sont offertes.

Le développement de l'École est tel que le manque de place se fait durement sentir. La situation est particulièrement critique pour les salles de dessin où près de 200 étudiants ingénieurs doivent utiliser une table en commun avec un, parfois même deux camarades d'une autre section ou d'une autre année d'étude.

Le nombre des candidats au diplôme, qui étudient leur projet durant le semestre d'hiver, a passé de 36 en 1946 à 66 en 1955 ; nous avons dû chercher pour eux des locaux en dehors de l'École. La ville de Lausanne a bien voulu mettre à notre disposition l'ancien collège Mayor, où nous avons pu loger une partie de nos candidats ; mais cette location n'est malheureusement valable que pour quelques mois.

L'absence d'une salle d'exposition se fait aussi cruellement sentir, surtout pour l'École d'architecture, où le jury ne peut accomplir sa tâche dans des conditions convenables.

Corps enseignant. — M. Lucien Borel, désigné pour succéder à M. le professeur Charles Colombi, est entré en fonctions le 15 avril dernier, en qualité de professeur extraordinaire, titulaire de la chaire de thermodynamique et de machines et installations thermiques. M. Colombi reste en fonctions jusqu'en janvier 1956, pour conduire au diplôme ses propres candidats.

La nouvelle répartition de l'enseignement des mathématiques est entrée en vigueur le 15 octobre dernier. M. Pierre-Denis Méthée reprend le cours des mathématiques générales destiné aux étudiants ingénieurs-chimistes et aux élèves architectes ainsi que le cours de mécanique aux ingénieurs-chimistes et celui d'analyse vectorielle aux étudiants ingénieurs. L'enseignement de la chimie industrielle, assumé jusqu'à la fin du semestre d'été par M. le professeur A. Fath, aurait dû donner lieu à l'introduction d'un plan d'études modifié, pour répondre aux besoins actuels de l'industrie chimique. Cette revision n'ayant pu intervenir dès maintenant, il a été fait appel à M. Robert Monnier, professeur à la Faculté des sciences de l'Université de Genève, qui enseignera la technologie chimique et la chimie technique.

Enfin, à l'École d'architecture, le cours d'histoire de l'art reste confié à M. Jean Leymarie nommé professeur extraordinaire à la Faculté des lettres et à notre École.

Pour remplacer M. le professeur Stengelin, démissionnaire, nous avons fait appel à M. Pierre Foretay, architecte diplômé de notre École, nommé en qualité de professeur extraordinaire pour l'enseignement des éléments d'architecture et de la construction pratique, dès le 15 octobre 1955.

Etudiants. — Le nombre des étudiants réguliers a atteint 638 au semestre d'hiver 1954-1955, soit 496 étudiants ingénieurs, 117 élèves architectes et 25 élèves du cours de mathématiques spéciales, non compris 42 élèves non encore immatriculés, soit 680 au total.

L'École d'ingénieurs a décerné, au cours de l'année écoulée, 54 diplômes, soit :

- 15 d'ingénieurs civils
- 23 d'ingénieurs-mécaniciens
- 6 d'ingénieurs-électriciens
- 4 d'ingénieurs-physiciens
- 4 d'ingénieurs-chimistes
- 2 de géomètres.

M. André Gardel, ingénieur civil E. P. U. L., qui a présenté une thèse intitulée « Contribution au calcul des chambres d'équilibre », l'a soutenue avec succès.

Vie de l'École. — Plusieurs professeurs et anciens élèves ont apporté des contributions intéressantes aux « Publications de l'E. P. U. L. » :

- N° 30 Extension de la méthode des lignes d'influence au calcul des systèmes articulés de l'espace, par G. Roubakine.
- N° 31 Le calcul simplifié des voûtes autoportantes longues, par E. Strauss.
- N° 32 Quelques problèmes relatifs aux fondations des grands barrages-réservoirs. Barrage de Mauvoisin et de la Grande-Dixence, par Alfred Stucky.
- N° 33 Utilisation du théodolite à boussole pour la polygonation, par W.-K. Bachmann.
Formules simplifiées pour le calcul de la latitude et de la longitude... Etude sur la détermination astronomique de l'azimut du soleil, par Pierre Howald.
- N° 34 Calcul numérique et calculatrices automatiques. A propos de l'étude des fonctions aléatoires, par Charles Blanc.

L'École a été invitée à participer à différentes manifestations, en particulier au 125^e anniversaire de la fondation de l'École centrale de Paris et au centenaire de l'École polytechnique fédérale de Zurich.

Plusieurs professeurs de l'E. P. U. L. ont pris une part active à des congrès ou conférences internationales.

Des excursions techniques furent organisées dans le cadre de chaque section de l'École d'ingénieurs, comprenant des visites d'usines ou de chantiers. L'École d'architecture a organisé, pour les

élèves avancés, un voyage d'étude en Hollande, qui coïncidait avec le congrès de l'Union internationale des architectes, tenu à La Haye et présidé par notre collègue M. le professeur Jean Tschumi. L'Union internationale des architectes avait mis sur pied, à cette occasion, un concours d'émulation à l'intention de toutes les écoles d'architecture du monde ; notre Ecole y a pris part et les projets présentés par nos élèves ont obtenu un vif succès.

Secrétariat. — M. Georges Champrenaud, secrétaire de l'Ecole polytechnique dès 1940, atteint par la limite d'âge, a quitté ses fonctions le 31 décembre 1954 ; il a été remplacé par M. Pierre Pochon, jusqu'alors secrétaire-adjoint. M. Champrenaud reste toutefois chargé de cours pour l'enseignement du dessin technique en première année de la section du génie civil et au cours de mathématiques spéciales.

Bibliothèque. — M. E. Schnitzler, appelé à occuper un poste dans une entreprise privée, conserve la direction de la bibliothèque de l'E. P. U. L., mais a été déchargé d'une partie de ses fonctions de chef-bibliothécaire. M^{me} S. Roulin assume la responsabilité du service de la bibliothèque, avec l'aide de M^{lle} Chapuisat et de M^{lle} Dumont, nommées en qualité d'assistantes. Les collections d'ouvrages et de périodiques augmentent régulièrement et les milieux techniques et industriels font de plus en plus appel à ses services.

3. Bibliothèques

Bibliothèque cantonale et universitaire

I. Administration générale

Transformation de la Bibliothèque. — Après de longues années d'études et d'espoirs déçus, le 1^{er} septembre 1955 a vu porter le premier coup de pioche aux travaux de transformation de l'aile sud du Palais de Rumine. En effet, sur préavis du Conseil d'Etat, le Grand Conseil votait le 16 mai 1955 un crédit de 1 930 000 francs pour l'aménagement de nouveaux magasins à livres, à rayonnages mobiles, de nouveaux locaux pour le prêt, d'une salle de lecture de quelque 120 places, et de bureaux plus spacieux. Durant l'été (fin avril à septembre), 300 000 volumes ont été transportés à Moudon, dans le bâtiment du Grand-Air, pour la durée des travaux.

Le 16 juillet, la Bibliothèque avait fermé ses portes au public, pour ne les rouvrir que le 17 octobre, dans des locaux provisoires agréablement orientés et aménagés, mais singulièrement étroits, occupant une partie du Musée de préhistoire et du Musée d'art déco-

ratif de la ville de Lausanne. Il faut savoir gré tant à l'autorité municipale qu'aux conservatrices des musées, M^{lles} Reinbold et Porret, d'avoir consenti à prêter de bonne grâce ces locaux.

Les travaux, qui doivent durer deux ans, entraînent de multiples perturbations et inconvénients dans le service de la Bibliothèque. Il faut ainsi, deux fois par semaine, faire en voiture le voyage de Moudon pour un trafic aller et retour de 80 volumes en moyenne. Mais de toute façon une solution était urgente, les rayons étant pleins, malgré les dépôts de la rue Neuve et de la rue de l'Ale, la salle de lecture, inconfortable, mal aérée et trop étroite, ne comptant plus assez de place pour satisfaire à la demande.

Personnel. — Le 1^{er} septembre 1955, M. Jean-Charles Biaudet, nommé professeur d'histoire moderne et contemporaine à l'Université, quittait la direction de la Bibliothèque, qu'il assurait depuis octobre 1950. Ces cinq années, trop brèves pour la Bibliothèque, lui ont permis de faire apprécier sa haute culture, ses qualités de courtoisie et ses talents d'organisateur. M. Biaudet a veillé avec un soin particulier à l'incorporation des 20 000 ouvrages de la remarquable bibliothèque du marquis d'Ayala, à l'intégration des collections de la Société vaudoise de médecine. Il a enfin contribué à faire entrer les projets d'aménagement du Palais de Rumine dans la phase des réalisations.

Il a été remplacé à la direction de la Bibliothèque par M. Georges-André Chevallaz, docteur ès-lettres, maître à l'École de commerce.

La Bibliothèque comptait, à fin 1954, vingt et un employés, dont trois étaient au bénéfice de contrats privés à terme limité. Les travaux de déménagement ont exigé l'engagement, durant l'été, de deux employés supplémentaires. Les collaborateurs de formation universitaire ou spécialisée sont au nombre de dix.

Formation professionnelle. — Deux élèves de l'École de bibliothécaires de Genève ont préparé à la Bibliothèque leur travail de diplôme. M^{lle} Danielle Margot a effectué, sous le contrôle de M. Charles Roth, conservateur des manuscrits, le recensement de la bibliothèque de M. le D^r Olivier, tandis que M^{lle} Lise Dumur faisait l'inventaire de la bibliothèque du Musée des Beaux-Arts sous la direction de M^{lle} Germond. M^{me} Josette Ruche, secrétaire au Laboratoire de physique, et M^{me} Mariette van Muyden, secrétaire de l'École de pharmacie, ont fait, à la Bibliothèque cantonale, quelques exercices de cataloguement. Le manque de place interdit d'accueillir un plus grand nombre de stagiaires.

M. Georges Dessonnaz a prêté son concours à la Bibliothèque, dès novembre et décembre, pour le cataloguement d'ouvrages en langue russe.

Commission universitaire de la Bibliothèque. — Cette commission, présidée par M. le professeur J.-L. Nicod, et composée d'un représentant de chaque Faculté ou Ecole, a inauguré son activité en 1955 en tenant trois séances. Elle a traité du budget des acquisitions de la Bibliothèque, du service des échanges de thèses, que la Bibliothèque cantonale devrait reprendre dès que possible pour assumer pleinement sa tâche de bibliothèque universitaire, ainsi que des projets de transformation de la Bibliothèque cantonale et universitaire. Cette commission ne manquera pas de jouer un rôle de liaison indispensable entre la Bibliothèque et l'Université.

Relations avec les bibliothèques scientifiques suisses. — Le « Groupe des bibliothèques scientifiques », qui s'est réuni deux fois en 1955, maintient un contact précieux entre les grandes bibliothèques suisses (échanges de thèses, fonds divers, relations avec les bibliothèques scientifiques étrangères, problèmes d'organisation).

II. Service du public

Utilisation des collections. — L'utilisation des collections est toujours plus grande. En dépit de la fermeture exceptionnelle de la Bibliothèque durant trois mois au lieu des quinze jours habituels, le mouvement général du livre inscrit 108.143 volumes, alors que la moyenne des cinq années précédentes était de 100.000 environ. La répartition en est la suivante :

En salle de travail : 63.255 (moyenne 50-54 : 46.000).

Prêt à l'extérieur : 44.888 (moyenne 50-54 : 53.000).

Salles de travail. — Le manque de place, tant dans l'ancienne salle que dans les locaux provisoires, a été constant. On a inscrit 313 nouveaux lecteurs (113 étudiants). Les usuels de la salle de travail ont été groupés par matières ; leur nombre s'élève à 3890.

La Salle Tissot a été aménagée provisoirement en bureau des périodiques et en salle de travail pour les professeurs. Elle n'est guère fréquentée que d'un à deux lecteurs par jour.

Service du prêt. — Le nombre des lecteurs inscrits au service du prêt a été de 1263 en 1954 et de 975 en 1955, vu la fermeture de trois mois. Ce service a reçu 3267 paquets et en a expédié 2047. Les guichets, qui fermaient jusqu'alors à 17 h. 45, sont, dès le mois d'octobre 1955, ouverts jusqu'à 18 h. 30 pour faciliter les lecteurs tenus à l'écart de la Bibliothèque par leur horaire de travail.

Prêt interurbain. — Ce service, grâce à l'obligeance des bibliothèques suisses et étrangères, a fonctionné constamment et rapidement. La Bibliothèque a adressé pour ses lecteurs 1150 demandes

(1541 en 1954) à d'autres bibliothèques suisses et étrangères. Elle a reçu elle-même 2591 demandes (4004 en 1954) d'autres institutions.

Le service du prêt interurbain a emprunté 1044 volumes à 34 bibliothèques suisses et à 3 bibliothèques étrangères. Il a expédié 906 volumes à 36 bibliothèques suisses et 13 volumes à 6 bibliothèques étrangères.

III. Collections

Acquisitions. — Les « entrées » ont été de 6119 unités, non compris les périodiques d'abonnement. Ces ouvrages proviennent : achats : 1712 ; dons : 3235 ; échanges : 60 ; dépôt légal : 1112.

Il convient de relever parmi les dons l'apport du Cercle littéraire, qui a remis d'importantes collections de périodiques. Il serait trop long, pour le reste, de mentionner la liste des donateurs, à qui va toute la reconnaissance de la Bibliothèque.

Liste des acquisitions récentes. — Elle a paru dix fois en 1955, signalant 1680 de nos entrées les plus importantes. Elle est tirée à 475 exemplaires et compte 285 abonnés. De plus elle est envoyée à 110 personnes et institutions publiques.

Périodiques. — Les collections de la Bibliothèque englobent actuellement 1897 titres de périodiques vivants. De ce nombre, 690 sont reçus par échange de la Société vaudoise des sciences naturelles (693 en 1954), 91 de la Société d'histoire de la Suisse romande (106 en 1954), 68 de la Revue de théologie et de philosophie et 22 des *Helvetica Physiologica Acta*.

On remarquera que les abonnements du service des périodiques absorbent à eux seuls 24.000 francs pour l'exercice 1955, soit 40 % du budget des achats.

Dépôt légal. — Conformément à la loi vaudoise sur la presse, le Dépôt légal a reçu en 1955 1112 ouvrages, soit 451 livres ou brochures incorporés dans les collections de la Bibliothèque, 398 journaux ou périodiques (154 catalogués), 263 annuaires ou rapports (113 catalogués).

Catalogue général par noms d'auteurs. — 3059 titres ont été incorporés et catalogués, correspondant à 7028 volumes. Le nombre des nouvelles fiches établies pour les différents catalogues s'est élevé à 27.265. De ce nombre, 2070 fiches ont été envoyées au Catalogue général des bibliothèques suisses à la Bibliothèque nationale, à Berne.

La revision du catalogue s'est poursuivie normalement. De « Bulletin » à « Byron », il a été établi 250 fiches nouvelles.

Catalogue alphabétique par ordre de matières. — Le catalogue s'est enrichi de fiches nouvelles. Quant à la revision, elle a été poursuivie de « Illustration » à « Nyon ». Le manque de place dans les bureaux, le personnel en nombre insuffisant ne permettent pas de donner à ce catalogue l'extension qu'on est en droit d'attendre d'une bibliothèque universitaire.

Bibliothèque de la Société vaudoise de médecine. — Le cataloguement de la Bibliothèque de la Société vaudoise de médecine s'est poursuivi de janvier à septembre. Ce travail, dont plus de la moitié est terminé, a dû être interrompu, les volumes ayant été envoyés à Moudon.

Bibliothèque russe. — Grâce à l'entremise de M. Morosow, par acte de donation du 27 juin 1955, la Bibliothèque cantonale et universitaire a repris à fin décembre le fonds de la Bibliothèque russe, aux Galeries du Commerce.

Créée avant la guerre de 1914 par des étudiants réformistes ou révolutionnaires, elle s'est quelque peu complétée par la suite grâce à l'apport des réfugiés des années 20. Placée sous la surveillance de M. Michel Morosow, elle a été gérée gratuitement par M^{me} Bally et M^{me} Baud. Il y a environ 250 mètres de rayons de livres, représentant à peu près 3000 à 4000 volumes non triés (périodiques compris). Il n'existe pas de catalogue sur fiches, mais des cahiers manuscrits par matières. La bibliothèque comprend trois sections : littéraire, documentaire et enfantine.

Cette bibliothèque sera inventoriée et cataloguée par M. Georges Dessonnaz, qui assurera, dès janvier 1956, le service du prêt, avant l'incorporation à la Bibliothèque cantonale et universitaire.

Catalogue central des bibliothèques lausannoises. — Les fiches reçues cette année pour le catalogue central sont au nombre de 4099. Elles proviennent de l'École d'ingénieurs (748), de la Faculté de droit (942), de la Faculté de théologie (24), du Cabinet des médailles (79) et du Musée des Beaux-Arts (2306).

Il nous paraît indispensable que ce service soit développé et en tout cas qu'une liaison beaucoup plus étroite soit assurée entre les bibliothèques de certaines facultés et la Bibliothèque cantonale.

Reliure. — 3350 volumes et 1509 brochures ont été reliés. De ce nombre l'atelier a traité 372 volumes et toutes les brochures. Répartie entre 10 artisans du canton, la reliure de quelque 3000 ouvrages a coûté plus de 40.000 francs. La moyenne est de 13 fr. 65 par volume.

Travaux divers. — Le personnel de la Bibliothèque a été mis à forte contribution par les déménagements, notamment le transfert à Moudon, l'aménagement du Grand-Air et l'installation dans les locaux provisoires.

IV. Cabinet des manuscrits

L'acquisition la plus importante du Cabinet des manuscrits, en 1955, a été celle des archives Monod, déposées à la Bibliothèque par le conseil de la famille Monod, à la suite de transactions menées à chef par M. le professeur J.-C. Biaudet. Les Souvenirs et Mémoires du landammann Henri Monod, sa correspondance, celle de son fils et d'autres membres de la famille, de Frédéric-César de La Harpe aussi, font de cet ensemble l'une des sources les plus intéressantes de l'histoire vaudoise à la fin du XVIII^e siècle.

D'autres dons et achats sont venus compléter heureusement les collections : lettres de Benjamin Constant, manuscrits de M. le D^r René Burnand, journal de W. Mouravieff-Apostoll, pour ne citer que les plus importants.

La pénurie de personnel n'a pas permis d'avancer comme il le faudrait le catalogue de notre fonds. L'effort a porté sur le Fonds Constant avant tout.

V. Cabinet iconographique

Le nombre des pièces nouvelles entrées en 1955 s'élève à 1730 (1474 dons, 256 achats), parmi lesquelles on peut relever 70 gravures, 75 lithographies, 4 aquarelles, 9 dessins au crayon, 1 à la plume, 1 pastel, 720 photographies et 10 clichés typographiques.

Mentionnons, parmi les dons les plus intéressants :

De feu le D^r Eugène Olivier : une aquarelle de Jenny Muller : *Vue de la terrasse de l'Hôtel Moser, Chemin sur Vevey* (1880), une gravure sur bois de Heta Krönig : *Le pavillon Levade à Lausanne* (1912) et une gravure de Locher et Hübner : *Le pharmacie rustique* (1775).

De M^{lles} A. et E. Serment : plus de 200 photographies des familles Louis Agassiz, Francillon, Ceresole, et alliées.

De M. Marcel Adler : une *affiche pour la Journée serbe* (1916) de Alexandre Steinlen.

De M^{lle} Esther Vionnet : une gravure coloriée de Samuel Weibel : *La cure de L'Isle* (vers 1830).

Parmi les achats on peut signaler :

Trois gravures coloriées anonymes : *Fond du lac de Genève et Châtelard, Chillon et La terrasse de Saint-Martin à Vevey* (vers 1880).

Une lithographie coloriée de Cockburn et Harding représentant *Le Pont de Saint-Maurice* du côté vaudois (1821).

Trois *affiches* d'Eugène Grasset (vers 1900).

Une gravure coloriée de Samuel Weibel : *La cure de Chexbres* (1826).

Vingt-cinq photographies en couleurs de la *Fête des Vignerons de 1955*.

Un dessin à la plume de R. Moser : *Portrait de C. F. Ramuz*.

Un catalogue de la réserve a été établi, comptant déjà 250 fiches, correspondant à nos estampes les plus précieuses ou spécialement délicates.

Il a été prêté cette année 351 pièces (150 en 1954). Cet accroissement est dû au fait que plus d'une centaine de photographies servent à l'élaboration d'un nouveau volume de la collection « Les monuments d'art et d'histoire de la Suisse » consacré au canton de Vaud.

Bibliothèque pour tous

Des locaux, si bien adaptés aux besoins, ont pu s'accroître d'un petit local adjacent, libre au 24 juillet ; équipé par les soins de la B. P. T., il est désormais particulièrement attribué à la **Bibliothèque de jeunesse**. L'Etat de Vaud en a inscrit le loyer à son budget dès 1956. Dès 1956, le subside attribué à la Bibliothèque pour tous est partagé, dans le budget, entre le Service de l'enseignement primaire (Bibliothèque de jeunesse, laquelle rend aussi service à l'enseignement secondaire) et le Service de l'enseignement supérieur, auquel incombe le soin des bibliothèques.

M. Louis Ingold, le dévoué comptable depuis 1937, a quitté Lausanne ; il a été remplacé, d'entente avec le Service des expertises comptables de la Banque cantonale vaudoise, par M. Charles Paschoud, ancien chef de service à la dite banque, actuellement à La Conversion.

Le 20 novembre eut lieu, à Zurich, l'**assemblée générale de la B. P. T.**, qui se réunit tous les cinq ans. Au Rathaus de Zurich, on entendit des communications sur l'état des bibliothèques populaires en Angleterre, en France, aux Etats-Unis, en Allemagne occidentale et au Danemark, où un voyage d'étude avait été organisé. Puis vint une fructueuse discussion libre, un échange de vues sur ce que fait et ce que pourrait faire la B. P. T. dans le pays, où elle est à l'œuvre depuis trente-cinq ans. M. H.-G. Wirz, qui la dirige depuis ses débuts, a fêté le 18 décembre son 70^e anniversaire ; par son activité, son esprit civique élevé, il a bien mérité des lecteurs de la B. P. T. et des bibliothèques suisses.

En 1955, le Dépôt régional de Lausanne a envoyé dans le canton 640 collections, soit 18.750 volumes, à 228 stations. Le canton de Vaud a reçu le 73 % des volumes expédiés par le Dépôt.

La **Bibliothèque de jeunesse** a prêté 126 collections, soit 3280 volumes, à 70 stations, ce qui représente le 33 % des ouvrages prêtés à la jeunesse des trois cantons romands protestants, et le 18 % des envois au canton de Vaud.

30 Département de l'Instruction publique et des Cultes	Allocations supplément.	Rec
303 8. Enseignement professionnel		
281 Subventions fédérales		
811 Subventions fédérales		
812 Subventions cantonales		
304 Enseignement supérieur et des cultes		
304 1. Université		71
121 Loyers		
177 Ecolages, finances de cours et d'examens		6
242 Remboursement de rétributions du personnel	8,030	
243 Remboursement de prestations sociales		
252 Remboursement sur frais divers et taxes		
262 Produit des analyses de l'institut de bactériologie	15,000	
281 Subventions fédérales		
283 Autres subventions		
331 Amortissements sur dépenses hors budget		
341 Versement aux fonds spéciaux		
421 Traitements au personnel régulier		
422 Traitements au personnel occasionnel		
425 Traitements des membres du corps enseignant supérieur		
427 Allocations pour enfants	1,800	
428 Allocations complémentaires		
431 Contributions de l'Etat à la caisse de pensions	3,000	
433 Contributions de l'Etat à la caisse de pensions	12,000	
434 Prime assurance contre les accidents et la famille		
435 Autres prestations sociales	10,800	
437 Contribution de l'Etat à l'A. V. S.		
441 Indemnités diverses		
444 Indemnités pour prestations diverses		
511 Fournitures, impressions, reliure	7,000	
512 Frais d'insertions		

ons ent.	Budget 1955		Comptes 1955		Comptes 1954	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
	2,800	45,800	2,601.—	45,585.—	2,372	45,345
	2,800		2,601.—		2,372	
		2,800		2,601.—		2,372
		43,000		42,982.—		42,973
	706,360	4,687,775	751,057.20	4,768,356.92	739,598	4,450,115
	300		210.—		230	4450113
	617,000		661,310.75		639,583	
330	24,200		31,512.05		37,591	
	3,000		3,436.40		6,812	
	1,000		964.20		848	
300	35,000		36,097.80		33,127	
	18,360		10,026.—		13,908	
	7,500		7,500.—		7,500	
		263,740		259,450.—		60,200
		24,000		24,000.—		24,000
		638,000		610,414.65		603,512
		384,600		441,047.15		360,060
		1,563,200		1,569,087.45		1,508,183
300		59,700		59,079.50		56,887
		775,500		736,015.95		745,792
300		72,000		78,004.05		88,033
300		115,000		118,919.90		113,996
		2,500		2,541.30		3,587
300		1,000	$\Delta = 10035.$	11,034.90		14,339
		68,500		62,941.90		60,660
		7,500		6,902.—		6,500
		200		—		—
300		88,795		91,424.20		77,255
		10,700		8,915.85		8,445

30 Département de l'Instruction publique et des Cultes		Allocations supplément.	Recet
513	Mobilier et machines de bureau	40,070	
515	Livres, journaux, périodiques, divers		
521	Abonnements et taxes téléphoniques	2,000	
522	Taxes postales		
527	Frais généraux divers		
531	Indemnités et frais des commissions	1,000	
612	Entretien des immeubles		
613	Loyers		
614	Entretien des locaux	300	
615	Eau, gaz, électricité		
616	Chauffage		
62A	622 Machines et matériel d'exploitation	72,100	
628	Assurances du mobilier, des machines et du matériel		
632	Frais pour les musées, bibliothèques et collections		
711	Autres dépenses		
812	Subventions cantonales	9,750	
304 2. Bibliothèque et archives cantonales			
121	Loyers		
242	Remboursement de rétribution du personnel	2,500	
252	Remboursement sur frais divers et taxes		
331	Amortissement sur dépenses hors budget		
421	Traitements au personnel régulier		
422	Traitements au personnel occasionnel		
427	Allocations pour enfants		
428	Allocations complémentaires		
431	Contributions de l'Etat à la caisse de pensions	500	
435	Autres prestations sociales	500	
437	Contribution de l'Etat à l'A. V. S.		
443	Vacations et débours	600	
445	Indemnités pour usage de véhicules privés	200	
511	Fournitures, impressions, reliure		
512	Frais d'insertions		

Locations plément.	Budget 1955		Comptes 1955		Comptes 1954	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
40,070		30,530		66,096.10		22,133
		350		330.45		267
2,000		22,000		24,255.80		22,515
		500		500.—		500
		8,600		2,920.70		4,048
1,000		8,500		10,690.70		8,431
		2,000		146.—		10,100
		57,950		57,268.—		56,468
300		7,410		6,167.30		6,801
		600		449.11		511
		3,500		2,401.60		3,281
72,100		236,000		302,237.21		350,071
		950		871.10		876
		50,000		50,000.—		50,000
		13,900		6,070.20		8,662
9,750		169,550		158,173.85		174,000
	—	464,250	7,018.80	445,194.95	—	412,652
	—		7,000.—		—	
2,500	—		—		—	
	—		18.80		—	
		18,500		18,290.—		5,000
		150,600		150,259.10		144,228
		57,800		45,668.40		48,315
		4,200		4,700.—		4,125
		67,000		64,402.25		63,364
500		18,600		19,105.95		18,724
500		—		500.—		—
		5,500		5,281.95		5,200
600		1,200		1,516.60		545
200		400		567.80		400
		61,800		53,276.—		61,202
		500		—		—

30 Département de l'Instruction publique et des Cultes	Allocations supplément.	Recot
513 Mobilier et machines de bureau		
521 Abonnements et taxes téléphoniques		
612 Entretien des immeubles		
613 Loyers		
614 Entretien des bureaux et autres locaux		
616 Chauffage		
621 Mobilier d'exploitation	16,000	
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections		
812 Subventions cantonales		
304 3. Musées cantonaux, monuments historiques, Ecole cantonale de dessin et d'art appliqué		41
121 Loyers		—
177 Ecolages, finances de cours, finances d'examens		15
242 Remboursement de rétributions du personnel		
252 Remboursement sur frais divers et taxes		
281 Subventions fédérales	12,383	23
283 Autres subventions		2
331 Amortissement de dépenses hors budget	17,200	
341 Versements aux fonds spéciaux		
421 Traitements au personnel régulier		
422 Traitements au personnel occasionnel		
427 Allocations pour enfants		
428 Allocations complémentaires		
431 Contributions de l'Etat à la caisse de pensions	2,800	
433 Contributions de l'Etat à la caisse de pensions		
435 Autres prestations sociales	4,293	
437 Contribution de l'Etat à l'A.V.S.		
443 Vacations et débours		
445 Indemnités pour usage de véhicules privés		
511 Fournitures, impressions, reliure		
512 Frais d'insertions		
513 Mobilier et machines de bureau	1,280	

Cations lément.	Budget 1955		Comptes 1955		Comptes 1954	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
		3,400		2,842.90		4,221
		800		876.85		692
		—		—		8,098
		41,200		41,200.—		17,200
		1,500		1,050.15		1,174
		1,200		931.75		1,073
16,000		10,000		9,675.25		8,519
		15,000		20,000.—		14,622
		5,050		5,050.—		5,950
	41,150	646,540	80,656.25	713,216.59	31,433	596,523
	—		—		10	
	15,000		14,304.75		15,231	
	250		250.—		337	
	200		18.50		47	
2,383	23,000		63,383.—		13,108	
	2,700		2,700.—		2,700	
7,200		—		—		—
		130,000		130,000.—		100,000
		150,000		143,226.40		144,398
		108,500		107,626.65		100,330
		12,000		10,150.—		10,445
		83,000		74,118.15		78,692
2,800		17,900		21,202.60		18,842
		—		—		6,397
4,293		—		4,293.—		—
		7,100		6,262.35		6,249
		1,700		1,525.20		1,572
		1,700		1,629.10		902
		8,750		8,068.40		7,403
		1,300		1,046.60		1,132
1,280		2,300		2,548.55		1,024

30 Département de l'Instruction publique et des Cultes	Allocations supplément	Recette
521 Abonnements et taxes téléphoniques		
527 Frais généraux divers		
531 Indemnités et frais des commissions		
612 Entretien des immeubles		
613 Loyers		
614 Entretien des bureaux et autres locaux		
621 Mobilier d'exploitation	2,100	
622 Machines et matériel d'enseignement		
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections	4,000	
811 Subventions fédérales	11,575	
812 Subventions cantonales	37,000	
304 4. Cultes		
121 Loyers		
242 Remboursement de rétribution du personnel		
244 Remboursement d'indemnités et vacations du personnel		
421 Traitements au personnel régulier		
425 Traitements des membres du corps pastoral		
427 Allocations pour enfants		
428 Allocations complémentaires		
431 Contributions de l'Etat à la caisse de pensions		
433 Contributions de l'Etat à la caisse de pensions	15,000	
435 Autres prestations sociales		
437 Contribution de l'Etat à l'A. V. S.		
441 Indemnités diverses		
445 Indemnités pour usage de véhicules privés		
511 Fournitures, impressions, reliure	1,000	
512 Frais d'insertions		
513 Mobilier et machines de bureau		
527 Frais généraux divers	3,500	
531 Indemnités et frais des commissions	12,000	
621 Mobilier d'exploitation		
812 Subventions cantonales		

ations ément	Budget 1955		Comptes 1955		Comptes 1954	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
		3,700		3,860.75		3,582
		1,000		903.80		784
		500		244.30		175
		—		—		6,259
		4,400		4,400.—		4,400
		3,090		2,059.65		1,990
2,100		5,000		4,794.—		4,757
		5,000		5,045.35		4,445
4,000		52,600		56,746.74		56,394
1,575		12,000		51,575.—		1,500
17,000		35,000		71,890.—		34,850
	13,300	3,609,010	13,735.05	3,622,482.75	12,493	3,542,065
	4,300		3,279.60		2,980	
	6,500		6,680.—		7,396	
	2,500		3,775.45		2,117	
		6,500		6,499.80		6,500
		2,180,000		2,189,255.80		2,101,086
		123,000		122,067.50		119,337
		780,000		752,733.60		739,202
		610		600.60		600
5,000		210,000		231,706.70		216,654
		2,000		2,000.—		2,410
		61,700		58,213.35		57,285
		10,000		12,495.45		11,175
		14,000		14,683.75		13,243
1,000		7,500		7,239.15		6,339
		300		273.40		322
		1,000		1,014.50		1,022
3,500		—		3,500.—		—
2,000		50,000		58,099.15		49,831
		300		—		—
		162,100		162,100.—		217,060

30 Départ. de l'Instruction publique et des Cultes	Allocations supplém.		B
	Recettes	Dépenses	Recette
Récapitulation			
301 Administration générale		17,950	6,5
302 Enseignement primaire			
1. Frais divers pour l'instruction	103,750	245,865	910,6
2. Remplacement d'instituteurs appelés au service militaire			70,0
3. Cours d'éducation civique			—
4. Enseignement ménager	8,000	8,000	195,0
6. Orientation professionnelle		5,550	10,0
7. Institut des sourds-muets et enseignement aux anormaux		6,400	104,2
303 Enseignement secondaire			
1. Recettes et dépenses générales	600	28,850	14,90
2. Gymnases classique et scientifique		1,400	45,00
3. Collège classique cantonal		81,950	55,00
4. Collège scientifique cantonal.		13,400	44,00
5. Ecole de commerce et d'administration			260,00
6. Collèges communaux et écoles supérieures	2,900	7,330	52,50
7. Ecoles normales	320	6,000	150,30
8. Enseignement professionnel			2,80
304 Enseignement supérieur et cultes			
1. Université	23,030	159,820	706,30
2. Bibliothèque et archives cantonales	2,500	17,800	—
3. Musées cantonaux, monuments historiques, Ecole de dessin	12,383	80,248	41,10
4. Cultes		31,500	13,30
Totaux	153,483	712,063	2,681,71
Excédent des dépenses sur les recettes	558,580	—	22,790,91
Sommes égales	712,063	712,063	25,472,62

ment.	Budget 1955		Comptes 1955		Comptes 1954	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
17,950	6,500	431,800	23,983.35	439,783.50	21,395	418,828
45,865	910,620	9,277,950	937,638.82	9,214,292.93	1,065,638	8,482,659
	70,000	180,000	61,504.35	192,511.65	62,423	136,577
	—	96,800	—	74,605.90	—	72,698
8,000	195,000	555,400	203,947.—	539,870.20	196,652	544,799
5,550	10,000	37,200	13,415.—	38,684.40	10,222	34,770
6,400	104,280	246,550	105,998.20	242,212.86	109,548	228,915
8,850	14,900	170,200	15,154.—	196,780.75	13,834	181,284
1,400	45,000	437,950	41,748.60	421,308.65	40,848	415,230
950	55,000	712,650	56,000.—	780,292.51	54,500	710,099
3,400	44,000	614,100	38,590.55	623,966.70	57,188	592,478
	260,000	1,079,000	246,658.45	1,049,496.82	254,216	1,051,452
7,330	52,500	1,452,900	54,887.35	1,396,932.25	52,585	1,365,145
6,000	150,300	726,750	137,145.—	704,350.66	140,438	681,952
	2,800	45,800	2,601.—	45,583.—	2,372	45,345
9,820	706,360	4,687,775	751,057.20	4,768,356.92	739,598	4,450,115
7,800	—	464,250	7,018.80	445,194.95	—	412,652
0,248	41,150	646,540	80,656.25	713,216.59	31,433	596,523
500	13,300	3,609,010	13,735.05	3,622,482.75	12,493	3,542,065
2,063	2,681,710	25,472,625	2,791,738.97	25,509,923.99	2,865,388	23,963,594
—	22,790,915	—	22,718,185.02	—	21,098,205	—
0,063	25,472,625	25,472,625	25,509,923.99	25,509,923.99	23,963,594	23,963,594

Résumé du compte général pour

DÉPARTEMENTS	Allocations supplém.		Rec
	Recettes	Dépenses	
Finances	—	8,060,650	89,25
Justice et police	169,200	411,249	4,85
Instruction publique et cultes	153,483	712,063	2,68
Intérieur	727,400	1,222,926	12,06
Agriculture, industrie et commerce	371,405	402,838	11,02
Militaire	11,000	32,215	4,53
Travaux publics	1,324,487	1,230,610	15,26
Totaux . .	2,756,975	12,072,551	139,72
Excédent des dépenses sur les recettes	9,315,576	—	3,371
Excédent des recettes sur les dépenses			
Sommes égales . .	12,072,551	12,072,551	143,100

général pour l'année 1955

ment.	Budget 1955		Comptes 1955		Comptes 1954	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
2,650	89,299,695	25,495,930	98,036,280.02	33,185,546.08	87,240,521	23,712,471
1,249	4,852,838	13,128,430	5,542,658.84	13,236,743.01	5,278,235	12,639,069
1,063	2,681,710	25,472,625	2,791,738.97	25,509,923.99	2,865,388	23,963,594
926	12,064,823	28,881,734	13,025,976.49	29,486,148.30	12,708,306	28,273,983
838	11,026,722	24,012,936	11,990,569.31	23,704,569.97	10,655,510	23,176,642
215	4,534,070	4,825,750	4,254,077.30	4,494,160.49	3,916,296	4,045,917
610	15,261,360	21,282,620	16,714,190.72	22,210,579.01	15,242,284	20,362,239
551	139,721,218	143,100,025	152,355,491.65	151,827,670.85	137,906,543	136,173,919
	3,378,807	—	—	527,820.80	—	1,732,624
51	143,100,025	143,100,025	152,355,491.65	152,355,491.65	137,906,543	137,906,543